

## **FONDATION WAUBRA - ALERTE INTERNATIONALE**

<http://www.epaw.org/documents.php?lang=fr&article=ns62>

Un avis d'alerte lancé par la Fondation Waubra concernant le déni systématique pratiqué depuis des dizaines d'années par les autorités gouvernementales et les services de santé des Etats dans le monde entier, quant aux problèmes de santé graves liés aux infrasons et bruit de basse fréquence provoqués par les éoliennes industrielles.

Ces autorités politiques, les services de santé, et les «experts» à leur solde, font le choix scandaleux de soutenir les mensonges avérés de cette industrie, au détriment des populations.

Cette alerte concerne également la Suisse, après les pseudos études et questionnaires orientés, présentés ces derniers mois par le gouvernement jurassien, Suisse Éole et l'OFEN.

<http://waubrafoundation.org.au/resources/explicit-warning-notice/>

### **Traduction**

Pour les autorités de planification, les ministères de la Santé, les agences de protection de l'environnement, les gouvernements d'états fédéraux et locaux, les développeurs de l'industrie éolienne et les consultants acoustiques.

Notre *Explicit warnin notice*, du 29 Juin 2011 (1), mettant en garde contre les graves problèmes de santé émergents à grande échelle avec les turbines éoliennes industrielles, avec des effets néfastes sur la santé, y compris les troubles du sommeil et un stress physiologique répétitif jusqu'à 10km, n'a pas été rapporté depuis.

Plus de deux années se sont écoulées depuis que la prudence a été recommandée et aucun des destinataires ci-dessus n'a pris des mesures de fond.

**L'industrie éolienne, ses partisans et ses consultants acoustiques payés, restent dans le déni actif.**

Ces derniers mois, des études de laboratoire approfondies et définitives du champ acoustique effectués par le Dr Neil Kelley (2, 3, 4, 5,) et d'autres effectuées dans les années 1980, ont été «redécouvertes».

**Les études ont identifié un lien de causalité direct entre les infrasons et bruit de basse fréquence de l'éolienne et les problèmes de santé des voisins, y compris les troubles du sommeil**, qui sont collectivement décrits comme une "gêne".

L'étude a été présentée à la conférence de l'American Wind Energy Association en Californie en 1987. (6)

L'industrie éolienne, en particulier les fabricants d'éoliennes et de parcs éoliens, connaissaient donc la relation de causalité direct entre ces fréquences sonores spécifiques et des dommages sur la santé, des symptômes "de nuisance", qui comprenaient des troubles du sommeil répétitif.

Non seulement ce corps de recherche identifie clairement les infrasons et le bruit de basse fréquence ( ILFN ) comme agent causal direct,( 7, 8) à des niveaux bien **en-dessous** du seuil de perception sonore (9), mais il désigne également la preuve des limites de bruit tolérable maximum dans la base ILFN de gamme de fréquence, que les chercheurs ont considéré nécessaire pour protéger la santé, sur la base des données récoltées sur le terrain. (10)

**L'échec subséquent, par l'industrie éolienne et les autorités gouvernementales de surveillance de la pollution sonore, pour s'assurer que ces directives de protection de la santé étaient incorporées dans les réglementations éoliennes sur la pollution de bruit, puis une surveillance adéquate et appliquée, a pour conséquence directe, le préjudice grave pour la santé de milliers de résidents des régions rurales autour de le monde. Le mal est maintenant prévisible et augmente, tout comme la taille des turbines éoliennes augmente. (11)**

**C'est un scandale mondial.**

Cela s'est produit parce que les fabricants de produits d'éoliennes n'ont pas présenté la vérité de l'existence et de la cause des impacts néfastes sur la santé, **connus par eux depuis près de trente ans.**

Les excuses de l'industrie, que la recherche "ne s'applique pas aux turbines éoliennes modernes" ont été rejetées par le Dr Kelley, (12) Ce point de vue est soutenu par le nombre croissant d'acousticiens hauts responsables concernés, comme le Dr Paul Schomer, actuel directeur des normes acoustiques dans le Etats-Unis . (13, 14)

Les conclusions de la recherche acoustique sur le terrain a trouvé un nombre croissant d'acousticiens indépendants, travaillant en Australie et en Amérique du Nord (15, 16, 17, 18, 19, 20, 21) et qui sont entièrement compatibles avec le travail de Kelley.

**Qui doit prendre en compte leur rôle dans cet extraordinaire échec ?**

Les ingénieurs en acoustiques travaillant avec l'industrie éolienne ont échoué en ne se conformant pas à leurs codes de conduite professionnels (22, 23, 24), qui sont de placer la protection de la santé de la communauté ci-dessus avant les intérêts commerciaux.

«Les ingénieurs acoustiques qui ont conseillé ou écrit pour les gouvernements les lignes directrices de la pollution sonore des éoliennes, postérieures à la recherche Kelley, ont assuré que les fréquences sonores très inférieures à 200 Hz, connues en 1985 comme "gêne" pouvant entraîner des effets et symptômes néfastes sur la santé, n'ont pas été inclus, et jamais mesuré.

"Les administrations publiques, y compris les ministères de la santé, de la planification et de la pollution sonore ont constamment échoué à protéger la santé des résidents, et omis d'enquêter et d'agir, lorsque des problèmes de santé graves, y compris l'épuisement, et la l'abandon des maisons ont été signalés par les résidents et les professionnels de la santé.

Le premier praticien médical à signaler des problèmes de santé aux autorités en Australie, a été le Dr David Iser, en 2004 ".

## **RECOMMANDATIONS**

**1. Les critères de protection de la santé, sur la base des preuves du Dr Kelley, concernant le bruit des turbines à vent dans les infrasons et la gamme du bruit de basse fréquence, doivent être immédiatement mis en œuvre, contrôlés et appliqués activement, avec une attention prioritaire aux résidents qui déclarent un préjudice grave pour leur santé et leur sommeil.**

**2. Ces lignes directrices exigeront des recherches sur le terrain, puisqu'elles peuvent se révéler insuffisantes pour protéger la santé, d'autant plus que la taille de l'éolienne augmente, et que le développement du nombre de turbine, dans la même mesure que l'empreinte du projet, accroît l'impact cumulatif.**

**3. Les modèles acoustiques et les normes acoustiques DOIVENT être régulièrement mises à jour, pour refléter les derniers développements dans la connaissance des infrasons et la faible atténuation du bruit de basse fréquence, ainsi que par de nouvelles informations, dose-réponse, concernant les effets néfastes sur la santé résultant de l'exposition chronique.**

**4. L'acoustique multidisciplinaire et la recherche physiologique doivent être menées de toute urgence afin de déterminer les seuils acoustiques de perception, à laquelle les troubles du sommeil se déroulent, avec une référence particulière aux résidents "sensibilisés" par l'exposition chronique à l'énergie sonore.**

*Pour les notes, se reporter au document en anglais.*